

SST-BTP21

Plaquette
31/12/2022

*Immeuble Axis - 52, rue Urbain Leverrier - 25000 BESANCON
Tél. 03.81.47.27.90 - besancon@cefidec.fr*

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Comptes annuels</i>	3
1.1	Rapport de l'expert-comptable	4
1.2	Bilan actif	5
1.3	Bilan passif	6
1.4	Compte de résultat	7
1.5	Bilan actif (détail)	9
1.6	Bilan passif (détail)	11
1.7	Compte de résultat (détail)	12
2	<i>Déclaration et liasse fiscale</i>	15
2.1	2065 Impôt sur les sociétés	16
2.2	2065 bis	17
2.3	2050 Bilan actif	18
2.4	2051 Bilan passif	19
2.5	2052 Compte de résultat	20
2.6	2053 Compte de résultat (suite)	21
2.7	2054 Immobilisations	22
2.8	2055 Amortissements	23
2.9	2056 Provisions inscrites au bilan	24
2.10	2057 Etat des créances et dettes	25
2.11	2058-A Détermination résultat fisc.	26
2.12	2058-B Déficits prov. non déduct.	27
2.13	Provisions non déductibles	28
2.14	2058-C Affectation du résultat	29
2.15	2059-A Détermin. plus moins-values	30
2.16	2059-B Affectation plus values C/T	32
2.17	2059-C Suivi des moins values L/T	33
2.18	2059-D Affectation plus values L/T	34
2.19	2059-E Détermination VA produite	35
2.20	Détail des charges constatées d'avance	36
2.21	1330 CVAE	37
2.22	Annexe Simple	40

SST-BTP21

31/12/2022

Plaque

Comptes annuels

Rapport de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité ASS SST-BTP21 relatifs à l'exercice 01/01/2022 au 31/12/2022 qui se caractérisent par les données suivantes :

• Total du bilan :	1,963,385
• Chiffre d'affaires :	1,602,435
• Résultat net comptable :	-24,981

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

PORTERO Nicolas

Fait à BESANCON

Le 28/02/2023

Expert-comptable

Actif		Au 31/12/2022			Au 31/12/2021	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	142 338	86 787	55 550	57 173
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	142 338	86 787	55 550	57 173	
	Immobilisations corporelles	Terrains	716 015	612 928	103 086	129 955
		Constructions				
Inst. techniques, mat. out. industriels		386 264	354 573	31 690	27 229	
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL	1 102 279	967 502	134 777	157 184		
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
Autres immobilisations financières	5 000		5 000	5 000		
TOTAL	5 000		5 000	5 000		
Total de l'actif immobilisé		1 249 617	1 054 290	195 327	219 357	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises					
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	145 228	10 773	134 455	131 934	
	Autres créances	68 093		68 093	21 130	
	Capital souscrit et appelé, non versé					
TOTAL	213 321	10 773	202 548	153 064		
Divers	Valeurs mobilières de placement	1 000 587		1 000 587	991 007	
	(dont actions propres :)					
	Instrument de trésorerie					
Disponibilités	546 301		546 301	446 089		
TOTAL	1 546 888		1 546 888	1 437 097		
Charges constatées d'avance		18 620		18 620	16 956	
Total de l'actif circulant		1 778 830	10 773	1 768 057	1 607 118	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		3 028 448	1 065 063	1 963 384	1 826 475	
Renvois :	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				5 000	
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			12 927		
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

Passif		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Capitaux propres	Capital (dont versé :)		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 570 847	1 521 644
	Report à nouveau		
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-24 980	49 203	
Situation nette avant répartition	1 545 867	1 570 847	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
Total	1 545 867	1 570 847	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 400	1 260
	Total	2 400	1 260
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 160	16 715
	Dettes fiscales et sociales	358 036	211 056
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 920	26 595	
Instrument de trésorerie			
Total	415 117	254 367	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance	417 517	255 627	
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF	1 963 384	1 826 475	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	2 400		
à moins d'un an	415 117	255 627	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

		France	Exportation	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	1 602 434		1 602 434	1 623 288
	Chiffre d'affaires net	1 602 434		1 602 434	1 623 288
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Produits d'exploitation (2)	Subventions d'exploitation			6 281	-104
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			786	5 977
	Autres produits				
	Total			1 609 502	1 629 161
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			301 676	288 249
	Impôts, taxes et versements assimilés			55 005	55 362
	Salaires et traitements			763 060	742 213
	Charges sociales			449 362	421 906
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations	amortissements	44 524	54 618
		• sur actif circulant	provisions		
	• pour risques et charges		12 418	2 625	
Autres charges			9 022	4 214	
	Total			1 635 070	1 569 189
	Résultat d'exploitation	A		-25 567	59 971
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			587	1 007
	Total			587	1 007
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total				
	Résultat financier	D		587	1 007
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		-24 980	60 979

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total		
Résultat exceptionnel		F	
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	11 776
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		-24 980	49 203
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		11 695
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

Bilan actif (détail)

31/12/2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2022	31/12/2021	%
Concessions, brevets, droits similaires	142 338,28	136 207,05	4.5
20500000 LOGICIELS INFORMATIQUES	142 338,28	136 207,05	4.5
Amort. prov. concession, brevets, droits sim.	-86 787,99	-79 034,04	9.81
28050000 AT LOGICIELS INFORMATIQUES	-86 787,99	-79 034,04	9.81
Total Immobilisations Incorporelles	55 550,29	57 173,01	-2.84
Constructions	716 015,41	716 015,41	
21300000 CONSTRUCTION BEAUNE	55 447,59	55 447,59	
21310000 CONSTRUCTION RENE CHAR	660 567,82	660 567,82	
Amort. prov. constructions	-612 928,99	-586 060,20	4.58
28130000 AT IMMEUBLE	-612 928,99	-586 060,20	4.58
Autres immobilisations corporelles	386 264,16	371 900,44	3.86
21810000 AGENCEMENT ET INSTALLATIONS	245 844,28	245 844,28	
21830000 MATERIEL INFORMATIQUE	14 976,54	13 547,64	10.55
21840000 MATERIEL ET MOBILIER MEDICAL	59 060,53	46 125,71	28.04
21841000 MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU	66 382,81	66 382,81	
Amort. prov. autres immob. corporelles	-354 573,18	-344 671,16	2.87
28181000 AT AGENCEMENTS-INSTALLATIONS	-231 147,06	-225 647,06	2.44
28183000 AT MATERIEL INFORMATIQUE	-12 452,90	-11 559,48	7.73
28184000 AT MATERIEL MEDICAL	-45 018,85	-41 510,25	8.45
28184100 AT MAT ET MOBILIER BUREAU	-65 954,37	-65 954,37	
Total Immobilisations corporelles	134 777,40	157 184,49	-14.26
Autres immobilisations financières	5 000,00	5 000,00	
27500000 DEPOTS - CAUTIONNEMENTS VERSES	5 000,00	5 000,00	
Total Immobilisations financières	5 000,00	5 000,00	
TOTAL Actif immobilisé	195 327,69	219 357,50	-10.95
Clients et comptes rattachés	145 228,64	134 559,48	7.93
41110000 COLLECTIF CLIENTS	0,00	122 199,48	-100
41111000 Clients	114 576,97	0,00	NS
41600000 CLIENTS DOUTEUX	12 927,67	3 150,00	310.4
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	17 724,00	9 210,00	92.44
Prov. clients et comptes ratt.	-10 773,06	-2 625,00	310.4
49100000 PROVISION ADHERENTS DOUTEUX	-10 773,06	-2 625,00	310.4
Autres créances	68 093,27	21 130,42	222.25
43741100 SMABTP CONVENTIONS COLLECTIVES	0,00	3 833,77	-100
43870000 ORGANISMES SOCIAUX .A RECEVOIR	51 288,68	2 042,73	NS
44400000 IMPOTS STE	5 888,00	0,00	NS
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	0,00	12 907,00	-100
44568000 TVA DEDUCTIBLE	3 536,18	2 256,92	56.68
44586000 TVA/FACT A RECEVOIR	3 640,05	0,00	NS
46710000 AUTRES DEBITEURS	3 740,36	0,00	NS
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	0,00	90,00	-100
Total Créances	202 548,85	153 064,90	32.33

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2022	31/12/2021	%
Valeurs mobilières de placement	1 000 587,05	991 007,71	0.97
50320000 LIVRET A CREDIT MUNICIPAL	1 000 587,05	991 007,71	0.97
Disponibilités	546 301,04	446 089,38	22.46
51220000 CREDIT MUNICIPAL	546 227,58	445 824,87	22.52
53000000 CAISSE	73,46	264,51	-72.23
Total Divers	1 546 888,09	1 437 097,09	7.64
Charges constatées d'avance	18 620,18	16 956,15	9.81
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	18 620,18	16 956,15	9.81
Total Actif circulant	1 768 057,12	1 607 118,14	10.01
TOTAL ACTIF	1 963 384,81	1 826 475,64	7.5

Bilan passif (détail)

31/12/2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Bilan Passif	31/12/2022	31/12/2021	%
Autres réserves	1 570 847,83	1 521 644,37	3.23
10680000 RESERVES ASSOCIATIVES	1 570 847,83	1 521 644,37	3.23
Résultat de l'exercice	-24 980,54	49 203,46	-150.77
Résultat de l'exercice	-24 980,54	49 203,46	-150.77
Capitaux propres	1 545 867,29	1 570 847,83	-1.59
Emprunts et dettes financières divers	2 400,00	1 260,00	90.48
16510000 DEPOT ET CAUTIONNEMENT	2 400,00	1 260,00	90.48
Emprunts et dettes assimilées	2 400,00	1 260,00	90.48
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 160,62	16 715,81	212.04
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS	0,00	16 715,81	-100
40110000 FOURNISSEURS	15 780,41	0,00	NS
40810000 FOURNISSEURS FACT. A RECEVOIR	36 380,21	0,00	NS
Dettes fiscales et sociales	358 036,90	211 056,69	69.64
42820000 PROVISION CONGES PAYES SALAIRE	38 057,00	48 765,00	-21.96
43100000 URSSAF	84 569,00	53 624,35	57.71
43730000 PRO BTP RETRAITE	36 648,70	21 410,77	71.17
43732000 PRO BTP PREVOYANCE	6 100,27	3 676,35	65.93
43733000 PRO BTP MUTUELLE	1 769,00	1 746,00	1.32
43734000 PRO BTP FORMATION CONT.T.APPRENTISS	442,68	185,29	138.91
43820000 PROV. CONGES PAYES CH SOCIALES	16 745,00	24 382,00	-31.32
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE(IMP.REVENU)	15 597,00	11 127,97	40.16
44400000 IMPOTS STE	0,00	2 087,00	-100
44551000 TVA A DECAISSER	4 324,00	14 453,00	-70.08
44562000 TVA DEDUCTIBLE SUR IMMO	0,00	0,40	-100
44571000 TVA FACTUREE A 20 %	21 251,07	27 637,56	-23.11
44584000 REGULARISATION TVA	122 022,98	0,00	NS
44587000 TVA SUR FCT ET AV A ETABLIR	2 954,00	1 023,00	188.76
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	7 556,20	938,00	705.57
Autres dettes	4 920,00	26 595,31	-81.5
41980000 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	0,00	3 156,00	-100
46700000 DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS	4 920,00	2 503,20	96.55
46860000 CHARGES A PAYER	0,00	20 936,11	-100
Dettes	415 117,52	254 367,81	63.2
Dettes et produits constatés d'avance	417 517,52	255 627,81	63.33
Total du Passif	1 963 384,81	1 826 475,64	7.5

Compte de résultat (détail)

31/12/2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2022	31/12/2021	%
Production vendue (services)		1 602 434,64	1 623 288,78	-1.28
70612000	AGENCES D EMPLOI	51 800,00	68 750,00	-24.65
70613000	PRESTATIONS A LA VISITE	15 500,00	19 375,00	-20
70616000	ADHERENTS PREMIERE ANNEE	33 895,00	38 600,00	-12.19
70616100	APPRENTI PREMIERE ANNEE	2 000,00	2 000,00	
70617000	COLLECTIVITES TERRITORIALES	33 500,00	33 050,00	1.36
70622000	PRESTATIONS A LA VISITE VALDUC	4 525,00	7 250,00	-37.59
70622100	COTISATIONS APPRENTIS 2021	150,00	-70,00	-314.29
70622200	COTISATIONS APPRENTIS 2022	45 283,90	0,00	NS
70623000	ABSENTEISME VISITES MEDICALES	20 700,00	14 055,00	47.28
70625000	REGULARISATION ANNUELLE DIVIDENDES	973,57	895,90	8.67
70630000	COTISATION ANNUELLE 2020	0,00	1 386 260,12	-100
70631000	COTISATIONS 2020/2021 APPRENTIS	0,00	40 575,00	-100
70631904	COTISATIONS 04 T 19	0,00	340,00	-100
70632000	COT PRODUITES AU SYNDIC	8 753,00	2 625,00	233.45
70632100	COTISATIONS 2021	200,00	0,00	NS
70632200	Cotisations 2022	1 383 977,00	0,00	NS
70830000	LOCATIONS 1ER ETAGE SANS TVA	1 177,17	9 232,76	-87.25
70831000	LOCATIONS DIVERSES AVEC TVA	0,00	350,00	-100
	<i>Chiffre d'affaires net</i>	<i>1 602 434,64</i>	<i>1 623 288,78</i>	<i>-1.28</i>
Reprise amort. prov. et transferts de charges		6 281,20	-104,35	NS
78174000	REPRISE PROV CLIENTS DOUTEUX	4 270,00	0,00	NS
79100000	TRANSFERT DE CHARGES AN AVEC TVA	0,00	-104,35	-100
79110000	TRANSFERT DE CHARGES SANS TVA	2 011,20	0,00	NS
Autres produits d'exploitation		786,80	5 977,10	-86.84
75800000	PRODUITS DE GESTION COURANTE	786,80	5 977,10	-86.84
	<i>Produits d'exploitation</i>	<i>1 609 502,64</i>	<i>1 629 161,53</i>	<i>-1.21</i>
Autres achats et charges externes		301 676,59	288 249,03	4.66
60430000	EXAMENS COMPLEMENTAIRES	3 240,25	1 656,19	95.64
60450000	RADIOS	2 777,00	-910,87	-404.87
60500000	PETIT MATERIEL ET VETEMENT TRAVAIL	71,31	516,85	-86.2
60501000	PETIT MATERIEL BUREAUX	759,72	970,64	-21.73
60502000	PETIT MATERIEL MEDECIAL	1 069,24	1 905,68	-43.89
60503000	PETIT MATERIEL INFORMAT. ET TELEPHO	1 894,07	790,32	139.66
60611000	CARBURANT	2 316,93	1 710,86	35.42
60612000	EDF/GDF	10 432,57	11 253,44	-7.29
60630000	FOURNITURES DIVERSES	0,00	75,38	-100
60640000	FOURNITURES BUREAU	4 742,21	3 250,93	45.87
60641000	FOURNITURES MEDICALES	2 292,14	2 888,63	-20.65
60642200	FOURNITURES INFORMATIQUES	2 777,55	6 927,79	-59.91
60680000	FR HYGIEN ENTR LINGE BLANCHIS	3 921,70	4 514,23	-13.13
61300000	Locations	11 586,00	11 695,00	-0.93
61310000	LOCATION R.CHAR FRTP	37 699,16	36 907,28	2.15
61320000	LOCATION LOCAUX	5 037,62	2 866,38	75.75
61350000	LOCATION MATERIEL	2 082,00	2 119,50	-1.77
61400000	CHARGES COPROPRIETE BEAUNE	696,11	-2 058,47	-133.82
61410000	CHARGES COPROPRIETE RENE CHAR	10 150,80	3 137,09	223.57
61420000	CHARGES DE COPROP.FRTP	3 231,99	2 430,66	32.97
61500000	ENTREPRISES DE NETTOYAGE	42 864,43	42 506,01	0.84
61510000	ENTRETIEN PETIT AMENAGT LOCAUX	2 366,60	198,50	NS
61511000	ENTRE.REPAR.CLIMATISATION	612,10	1 369,53	-55.31
61520000	MAINTENANCE	51 336,91	54 740,26	-6.22
61540000	ENTR MAT.INFORMAT.TELEPHONIE	0,00	1 012,00	-100
61542000	DECHETS SITA ET AUTRES	205,55	161,51	27.27
61550000	ENT. MAT. MEDICAL	644,00	0,00	NS
61560000	ENT.DEPLOIEMENT LOGICIEL	976,00	1 938,25	-49.65
61570000	ENT.REPARATION DIVERS	2 034,94	2 202,58	-7.61
61610000	ASSURANCES DES VEHICULES	4 134,34	4 013,66	3.01

Compte de résultat (détail)

31/12/2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2022	31/12/2021	%
61620000	AUTRES ASS (RC ET MULTIRISQUE)	4 865,51	4 719,69	3.09
61630000	ASSURANCE MEDICALE	1 142,32	1 100,09	3.84
61640000	ASSURANCE COLLAB.DIRIG.MADAT.SOCIAU	2 312,76	2 128,45	8.66
61811000	DOCUMENTATION GENERALE	1 414,11	1 564,17	-9.59
62110000	PERSONNEL INTERIMAIRE	13 354,92	12 592,38	6.06
62120000	INDEMNITES STAGES	1 836,90	0,00	NS
62130000	RBT SALAIRES +CHARGES ADMNISTRATEUR	78,41	253,36	-69.05
62260000	HONORAIRES	16 369,73	10 452,00	56.62
62261000	HONORAIRES AVOCATS	2 660,00	2 750,00	-3.27
62263000	HONORAIRES DPAO (RGPD)	3 300,00	7 700,00	-57.14
62270000	ANNONCES DIVERSES (ASSEMBLEES)	248,68	-100,00	-348.68
62310000	ANNONCES ET INSERTIONS	6 546,00	12 555,52	-47.86
62340000	CADEAUX	947,80	509,29	86.1
62380000	FRAIS DIVERS POURBOIRE DONS	25,00	20,00	25
62511000	DEPLACEMENT MME DIGEON	26,91	26,79	0.45
62511100	DEPLACEMENT MME PICARD	705,11	304,43	131.62
62512000	DEPLACEMENT DR ERRARD	270,00	221,00	22.17
62512200	DEPLACEMENT MME BOUQUIN	502,37	0,00	NS
62512300	DEPLACEMENT MME CARILLON	892,79	394,98	126.03
62513000	DEPLACEMENT DR CORDIER	0,00	221,00	-100
62513300	DEPLACEMENT MME DUSS	492,87	359,92	36.94
62514000	DEPLACEMENT DR ROYER	1 104,28	782,00	41.21
62515500	DEPLACEMENT MME MARCONI	0,00	204,00	-100
62516000	DEPLACEMENT DR CHAPELIER	1 919,38	1 265,26	51.7
62516600	DEPLACEMENT DR HUOT	486,00	102,00	376.47
62518000	DEPLACEMENT RAVERA	1 371,32	940,51	45.81
62518100	DEPLACEMENT INFIRMIERE ACUR	1 059,66	51,00	NS
62518200	DEPLACEMENT INFIRMIERE CARINE	304,27	121,30	150.84
62522000	DEPLACEMENT IPRP DURAND	67,21	683,39	-90.17
62524000	DEPLACEMENT PRESIDENT BARD	4 107,19	4 129,37	-0.54
62525000	DEPLACEMENT STAGIAIRE	35,64	0,00	NS
62557000	INDEMNITES KM	227,10	47,50	378.11
62560000	MISSIONS ET RECEPTIONS	6 702,76	7 530,53	-10.99
62610000	AFFRANCHIS.ABONNEM. COURRIER	6 327,58	4 944,87	27.96
62620000	TELEPHONE	1 791,00	2 724,14	-34.25
62622000	TELECONSULTATION CLICK DOC	975,00	1 854,96	-47.44
62623000	TELEPHONIE SOGICOM	4 430,77	3 212,26	37.93
62780000	FRAIS BANCAIRES ET COM/PRESTATIONS	76,00	75,00	1.33
62810000	COTISATIONS	746,00	1 018,06	-26.72
Impôts, taxes et versements assimilés		55 005,46	55 362,32	-0.64
63330000	FORMATION GFC /PRO BTP / FOGECIF	12 307,05	9 900,62	24.31
63331000	FORMATIONS EFFECTUEES	9 415,00	14 494,00	-35.04
63350000	TAXE D'APPRENTISSAGE	6 091,41	4 889,00	24.59
63511000	CVAE CFE	8 478,00	8 487,00	-0.11
63512000	TAXES FONCIERES	18 714,00	17 591,70	6.38
Salaires et traitements		763 060,65	742 213,86	2.81
64100000	SALAIRES BRUTS APPOINTEMENTS	895 796,13	826 480,38	8.39
64120000	PROV. CONGES PAYES SALAIRES	-10 708,00	-1 286,00	732.66
64130000	RBT SALAIRES SECURITE SOCIALE	-268,56	10,21	NS
64131000	RBT PROBTP, SMA	-121 758,92	-82 990,73	46.71
Charges sociales		449 362,40	421 906,96	6.51
64510000	URSSAF	272 764,18	252 944,77	7.84
64520000	PREVOYANCE SMABTP	68 706,08	66 826,61	2.81
64530000	RETRAITE CH PATRONALES	91 663,61	83 434,88	9.86
64532000	PRO BTP PREVOYANCE	16 646,13	12 964,66	28.4
64533000	PRO BTP MUTUELLE	10 149,00	11 736,00	-13.52
64540000	RBT CHARGES SOCIALES SMABTP	-3 304,60	-5 730,96	-42.34
64580000	PROVISION CONGES PAYES CH SOCI	-7 637,00	-644,00	NS
64750000	COTISATIONS MEDECINE TRAVAIL	375,00	375,00	
Dot. amort. sur immobilisations		44 524,76	54 618,37	-18.48
68112000	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	44 524,76	54 618,37	-18.48

Compte de résultat (détail)

31/12/2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021	%
Dot. prov. sur actif circulant	12 418,06	2 625,00	373.07
68174000 DOTATION CLIENTS DOUTEUX	12 418,06	2 625,00	373.07
Autres charges d'exploitation	9 022,31	4 214,24	114.09
65440000 ADHERENTS IRRECOUVRABLES	8 870,00	830,00	968.67
65800000 CHARGES DE GESTION COURANTE	152,31	3 384,24	-95.5
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>1 635 070,23</i>	<i>1 569 189,78</i>	<i>4.2</i>
<i>Résultat d'exploitation</i>	<i>-25 567,59</i>	<i>59 971,75</i>	<i>-142.63</i>
Produits nets sur cession de VMP	587,05	1 007,71	-41.74
76700000 PRODUITS FINANCIERS LIVRET A	587,05	1 007,71	-41.74
<i>Produits financiers</i>	<i>587,05</i>	<i>1 007,71</i>	<i>-41.74</i>
<i>Résultat financier</i>	<i>587,05</i>	<i>1 007,71</i>	<i>-41.74</i>
Résultat courant	-24 980,54	60 979,46	-140.97
Impôts sur les bénéfices	0,00	11 776,00	-100
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	0,00	11 776,00	-100
Bénéfice ou perte	-24 980,54	49 203,46	-150.77

SST-BTP21

31/12/2022

Plaquette

Déclaration et liasse fiscale


IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
ASS SST-BTP21			
SIRET	3 2 1 9 3 2 5 6 8 0 0 0 2 5		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
3 Rue René CHAR			
21000 DIJON			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées : Activité des médecins généralistes

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%		Déficit	24981
Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%						
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
	PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/> Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>						
Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/> Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/> Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>						
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/> Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A <input type="checkbox"/> Autres dispositifs <input type="checkbox"/>						
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/> Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>						
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/> Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>						

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2- Société tête de groupe et mandat d'une autre entité du groupe pour souscrire la 2258

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée SAGE

Examen de conformité fiscale

Prestataire de confiance :

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: CEFIDEC 52 RUE URBAIN LEVERRIER 25000 BESANCON

Nom et adresse du conseil:

Tél:

OGA/OMGA ou Viseur conventionné

Identité du déclarant:

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:

Date: Lieu: DIJON

Qualité et nom du signataire: M BARD Yves - Président

Signature:

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

ASS SST-BTP21

31122022

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
			b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			e
			f
			g
			h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:			
1	2	3	à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8

J DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES	à 0%	à 15%	à 19%
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L OBLIGATION DECLARATIVE DES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus délivrés	

Désignation de l'entreprise : <u>ASS SST-BTP21</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>3 Rue René CHAR 21000 DIJON</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>			
Numéro SIRET * <u>3 2 1 9 3 2 5 6 8 0 0 0 2 5</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, <u>31/12/2022</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC		
	Frais de développement * CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	142338	AG 86787	55550	
	Fonds commercial (1) AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO		
	Constructions AP	716015	AQ 612928	103086	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles AT	386264	AU 354573	31690	
	Immobilisations en cours AV		AW		
	Avances et acomptes AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
		Autres participations CU		CV	
		Créances rattachées à des participations BB		BC	
		Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF			BG		
Autres immobilisations financières * BH	5000	BI	5000		
TOTAL (II) BJ		1249617	BK 1054290	195327	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY 145228	134455	
		Autres créances (3) BZ	CA 68093	68093	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE 1000587	1000587	
	Disponibilités CF	CG 546301	546301		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI 18620	18620		
	TOTAL (III) CJ	1778830	CK 10773	1768057	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écarts de conversion actif * (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	3028448	IA 1065063	1963384	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR 12927	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Désignation de l'entreprise		ASS SST-BTP21	Néant	Exercice N		31122022	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :					DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,					DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)					DC	
	Réserve légale (3)					DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)					DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)					DG	1570847
	Report à nouveau					DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	-24980
	Subventions d'investissement					DJ	
	Provisions réglementées *					DK	
	TOTAL (I)					DL	1545867
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM	
	Avances conditionnées					DN	
	TOTAL (II)					DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	
	Provisions pour charges					DQ	
	TOTAL (III)					DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS	
	Autres emprunts obligataires					DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)					DV	2400
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	52160
	Dettes fiscales et sociales					DY	358036
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ	
	Autres dettes					EA	4920
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	
TOTAL (IV)					EC	417517	
Ecart de conversion passif *					ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	1963384	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
			Écart de réévaluation libre			ID	
			Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	415117	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	} biens *	FD	FE	FF	
			} services *	FG	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK	FL	1602434
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	6281	
	Autres produits (1) (11)			FQ	786	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1609502
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	301676
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	55005
	Salaires et traitements *				FY	763060
	Charges sociales (10)				FZ	449362
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	44524
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	12418	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)				GE	9022
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1635070	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	-25567	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	587
Total des produits financiers (V)				GP	587	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	587	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	-24980	

Désignation de l'entreprise		ASS SST-BTP21		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC	
	Total des produits exceptionnels (7)		(VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)				HG	
	Total des charges exceptionnelles (7)		(VIII)		HH	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)					HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *				(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL 1610089	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM 1635070	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)					HN -24980	
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1 2011	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5)
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6	obligatoires
		dont cotisations facultatives Madelin	A7			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
					Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise		ASS SST-BTP21		31122022		Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
		1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	136207	KE	KF
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	716015	KK	KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ	KR	
		Dont Composants M3	KS		KT	KU	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KV	245844	KW	KX	
		Autres immobilisations corporelles	KY		KZ	LA	
	Matériel de transport *	LB	126056	LC	LD	14363	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	LE		LF	LG		
	Emballages récupérables et divers *	LH		LI	IJ		
	Immobilisations corporelles en cours	LK		LL	LM		
	Avances et acomptes	LN	1087915	LO	LP	14363	
TOTAL III							
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T		
	Autres participations	8U		8V	8W		
	Autres titres immobilisés	1P		1R	1S		
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	5000	1U	1V		
	TOTAL IV	LQ	5000	LR	IS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	1229122	ØH	ØJ	20494	

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		1		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN	CØ	DØ	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO	LV	LW	142338	1X		
CORPORELLES	Terrains	IP	LX	LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	716015	MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME		MF	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS	MG	MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers	IU	MM	MN	245844	MO	
		Matériel de transport	IV	MP	MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	140419	MU	
		Emballages récupérables et divers*	IX	MV	MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA		NB		
	Avances et acomptes	NC	ND	NE		NF		
	TOTAL III		IY	NG	NH	1102279	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7		ØW		
	Autres participations	IØ	ØX	ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés	I1	2B	2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières	I2	2E	2F	5000	2G		
	TOTAL IV	I3	NJ	NK	5000	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	ØL	1249617	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise ASS SST-BTP21	31122022	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		CY			EL			EM			EN		
Fonds commercial		RE			RF			RI			RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE	79034		PF	7753		PG			PH	86787	
TOTAL I		RK	79034		RM	7753		RN			RO	86787	
Terrains		PI			PJ			PK			PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	586060		PN	26868		PO			PQ	612928	
	Sur sol d'autrui	PR			PS			PT			PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV			PW			PX			PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ			QA			QB			QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	225647		QE	5500		QF			QG	231147	
	Matériel de transport	QH			QI			QJ			QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	119024		QM	4402		QN			QO	123426	
	Emballages récupérables et divers	QP			QR			QS			QT		
TOTAL II		QU	930731		QV	36770		QW			QX	967502	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	1009765		ØP	44524		ØQ			ØR	1054290	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob. incor		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO
TOTAL III														
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW												
Total général non ventilé (NS + NT + NU)								NY						
Total général non ventilé (NW - NY)														NZ

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	7Y	7Z	7A	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7B	7Y	7Z	7A
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UE	UF	UF	
	UG	UG	UH	UH	
	UJ	UJ	UK	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

Désignation de l'entreprise : ASS SST-BTP21		31122022		Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR	US		
	Autres immobilisations financières	UT	5000	UV	UW	5000	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	12927			12927	
	Autres créances clients	UX	132300	132300			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	51288	51288			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	5888	5888		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	7176	7176		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3740	3740			
	Charges constatées d'avance	VS	18620	18620			
	TOTAUX		VT	236942	VU	219014	VV
RENVOS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2400			2400	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	52160	52160			
Personnel et comptes rattachés		8C	38057	38057			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	146274	146274			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	150552	150552			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	23153	23153			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4920	4920			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	417517	VZ	415117	2400	
RENVOS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	2400	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1260	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Désignation de l'entreprise ASS SST-BTP21		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) <input type="checkbox"/> ET <input type="checkbox"/> Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N clos le		
				3 1 1 2 1 2 0 2 2 1		
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)			WA		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)			WI		
	Amendes et pénalités			WJ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *			XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)			I7		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)		
				- imposées au taux de 0%		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			Plus-values nettes à court terme		
				Plus-values soumises au régime des fusions		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art.39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI)		SU		
		Zone d'entreprises* (activité exonérée)		SW		
		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
				TOTAL I	WR	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
				24980		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)						
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)		
				- imposées au taux de 0 %		
				- imposées au taux de 19 %		
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure		
				- imputées sur les déficits antérieurs		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %			I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *			WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits net des actions et parts d'intérêts			Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)			2A			
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						
Majoration d'amortissement *						
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*					
	Entreprises nouvelles (art.44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5
	ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	0	Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)		YA		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)	YC
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)		YB		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)	YD
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI		Créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL			
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
				TOTAL II	XH	
				24980		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				Bénéfice (I moins II)		
				Déficit (II moins I)		
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					XL	
RÉSULTAT FISCAL				BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		
				XN	XO	
				24980		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : ASS SST-BTP21		31122022		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	24980
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			YK	24980
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	54802
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
		8X		8Y
		8Z		9A
		9B		9C
Total des provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation *				
		9D		9E
		9F		9G
		9H		9J
Total des provisions pour dépréciation				
Charges à payer				
		9K		9L
		9M		9N
		9P		9R
		9S		9T
Total des charges à payer				
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN		YO
		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : ASS SST-BTP21

Exercice N clos le : 31122022

	NATURE	DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
	Autres provisions		
	TOTAL		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
	TOTAL		

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2058-A

	RÉINTÉGRATIONS	DÉDUCTIONS
	TOTAL WQ	TOTAL XG

Désignation de l'entreprise : ASS SST-BTP21										Néant <input type="checkbox"/> *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ – Réserves légales – Autres réserves	ZB								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	49203				ZD	49203							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			ZE										
					ZF										
	TOTAL I	ØF	49203			ZG									
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	49203							
RENSEIGNEMENTS DIVERS															
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)										YQ				
	– Engagements de crédit-bail immobilier										YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus										YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance										YT	9811			
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)										XQ	70483			
	– Personnel extérieur à l'entreprise										YU	15270			
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	22578			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										746	ST	183532		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	301676			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	8478			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)										9Z	46527			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	55005			
TVA	– Montant de la TVA collectée										YY	318307			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	41496			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *										ØB	895796			
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%			
	– Numéro de centre agréé * XP										– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG				
– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL						
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC						
	Groupe: résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO						
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **ASS SST-BTP21** Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Date d'acquisition des éléments cédés* et Nature ⁽¹⁾		Valeur d'origine* ⁽²⁾	Valeur nette réévaluée* ⁽³⁾	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ⁽⁴⁾	Autres amortissements* ⁽⁵⁾	Valeur résiduelle ⁽⁶⁾
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
	13					
	14					
	15					
	16					
	17					
TOTAL						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente ⁽⁷⁾	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⁽⁸⁾	Court terme ⁽⁹⁾	Long terme ⁽¹⁰⁾			Plus-value taxable à 19 % ⁽¹⁾ ⁽¹¹⁾
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
	13						
	14						
	15						
	16						
	17						
TOTAL							

Édité à partir de Loop V4.5.4.0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : _____					
Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
	Court terme <small>(9)</small>	Long terme <small>(10)</small>			Plus-value taxables à 19 % <small>(1)</small> <small>(11)</small>
		19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
Total des plus ou moins-values nette fiscale					
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique)				
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 %	(A)	(B) (Ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : <u>ASS SST-BTP21</u>	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	------------------------------------	----	---

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 <i>ter</i> et 1 <i>quater</i> CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de				
		N-1			
		N-2			
		N-1			
		N-2			
		N-3			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 <i>ter</i> et 1 <i>quater</i> du CGI)	N-4			
		N-5			
		N-6			
	(à préciser) au titre de :	N-7			
		N-8			
	N-9				
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Edité à partir de Loop V4.5.4.0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASS SST-BTP21 Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷.

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶		Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ❶		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme ❷	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.6=2+3-4-5 ❹
		À 19 %, ou à 15 % ❺	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❻			
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASS SST-BTP21 Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: ASS SST-BTP21		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le: 0 1 0 1 2 0 2 2	et clos le: 3 1 1 2 2 0 2 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :	YP	16
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1602434
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	1602434
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	786
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	786
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾		
Achats	ON	36294
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	208977
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	9022
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	254294
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	1348927
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.	SA	1348927
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)	GX	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX
Période de référence	GY	GZ
Date de cessation		HR
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.		

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE
DES ENTREPRISES**

Déclaration de la valeur ajoutée et des effectifs salariés

(Articles 1586 ter à 1586 nonies du code général des impôts)

Dénomination

Adresse

Code postal

Ville

ASS SST-BTP21									
			3	Rue René CHAR					
2	1	0	0	0					
DIJON									

SIRET	3	2	1	9	3	2	5	6	8	0	0	0	2	5						
Période référence	0	1	/	0	1	/	2	0	2	2	3	1	/	1	2	/	2	0	2	2

Date de cessation																				
--------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

La déclaration n° 1330-CVAE-SD des assujettis doit indiquer, par établissement ou par lieu d'emploi situé en France, le nombre de salariés employés au cours de la période de référence définie à l'article 1586 *quinquies* du CGI.

Les entreprises qui exploitent un établissement unique et qui n'emploient pas de salarié exerçant une activité plus de trois mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions, etc.) sont considérées comme mono-établissement.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez, soit remplir la déclaration n° 1330, soit servir uniquement le cadre réservé à la CVAE dans votre déclaration de résultat : modèles n° 2033-E-SD (CERFA n° 11 483), n° 2035-E-SD (CERFA n° 11 700), n° 2059-E-SD (CERFA n° 11 484) ou n° 2072-E-SD (CERFA n° 14 027).

I. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Le montant de la valeur ajoutée à indiquer correspond à celui résultant du calcul effectué, au titre de la période de référence, sur les tableaux de la série E des imprimés des liasses fiscales (BIC, IS, BNC et RF). Pour les entreprises du secteur financier (banques, assurances, etc.), les entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 93 A du CGI ou les entreprises qui produisent de l'électricité, une définition particulière de la valeur ajoutée doit être retenue.

Valeur ajoutée soumise à la CVAE	A2	1348927
Chiffre d'affaire de référence	A3	1602434
Chiffre d'affaires de référence groupe	B6	

A	SIGNATURE
DATE	

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

ASS SST-BTP21

Annexe aux comptes de l'exercice clos-le 31/12/2022





Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice.....	3
1.1	Évènements principaux.....	3
1.2	Principes, règles et méthodes comptables.....	3
2	Informations relatives au bilan.....	4
2.1	Actif.....	4
2.1.1	Immobilisations incorporelles.....	4
2.1.2	Immobilisations corporelles.....	4
	Augmentations.....	4
	Diminutions.....	4
2.1.3	Tableaux des amortissements.....	5
2.1.4	Produits à recevoir.....	5
2.1.5	Créances.....	7
2.1.6	Disponibilités et divers.....	8
2.2	Passif.....	8
2.2.1	Capitaux propres.....	8
2.2.2	Dettes financières et autres dettes.....	9
2.2.3	Charges à payer.....	10
3	Informations relatives au compte de résultat.....	11
4	Impôt sur les bénéfices.....	11
5	Autres informations.....	12
5.1	Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi.....	12



Objet social de l'association

L'association SIST BTP a pour objet d'assurer l'organisation, le fonctionnement et la gestion d'un SST principalement destiné aux Professions du BTP et aux activités s'y rattachant conformément aux dispositions du Code du Travail.

L'objet de l'association, tel que défini ci-dessus n'est pas limitatif. Il n'exclut pas, selon les circonstances et en conformité avec les compétences qui lui sont octroyées par l'autorité de tutelle, l'accueil d'autres professions ou activités et peut, dans les limites fixées par les dispositions du code du travail, s'étendre à tout ce qui a un rapport direct ou indirect avec la santé au travail, la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail.

Sans que cela puisse mettre en cause son existence, l'Association n'est tenue à la réalisation complète et permanente de son objet que dans la limite des moyens mis à sa disposition par ses membres ou les pouvoirs publics.

Pour la poursuite de ses buts, l'association peut accomplir dans les limites fixées par la loi, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières s'y rattachant.



1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

Information au titre de l'impact du conflit en UKRAINE et de la hausse de l'inflation sur l'activité de l'entreprise

Le conflit en Ukraine qui court depuis février 2022 a d'importantes répercussions sur les marchés financiers, sur les prix de certaines matières premières, et impacte l'ensemble de l'économie mondiale. Cela constitue une source potentielle forte de risques et d'incertitudes d'autant plus que l'inflation sur les prix de l'énergie s'est accrue sur la fin d'année 2022.

La société ne peut à ce jour évaluer les conséquences indirectes de cette crise sur son activité.

Ainsi, à la date d'arrêté des comptes, la société estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, en date du 30 Mars 2023 par le conseil d'administration de l'association.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Le montant des immobilisations incorporelles est de 142 338.28€ au 31 décembre 2022 soit une augmentation de 6 131.23€ par acquisition de nouvelles immobilisations.

2.1.2 Immobilisations corporelles

2.1.2.1 Principaux mouvements de l'exercice

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à leur valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebus
Terrains	-	-	-	-
Construction sur sol propre	-	-	-	-
Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagement divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	14,364	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-



2.1.3 Tableaux des amortissements

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	79,034	7,754	-	-	-	86,788
Corporelles	930,731	36,771	-	-	-	967,502
Financières	-		-		-	-
TOTAL	1,009,765	44,525	-	-	-	1,054,290

Durées d'amortissement

- Logiciels informatiques : de 1 à 10 ans
- Constructions : de 10 à 25 ans
- Agencements et installations : de 4 à 10 ans
- Matériel informatique : de 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : de 5 à 10 ans
- Matériel médical : de 5 à 10 ans

Toutes les immobilisations ont été amorties selon le mode linéaire.

2.1.4 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-



Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	17,724
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	51,289
État	-
Divers	-
TOTAL	69,013



2.1.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		5,000	-	5,000
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		12,928	-	12,928
	Autres créances clients		132,301	132,301	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		51,289	51,289	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	5,888	5,888	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	7,176	7,176	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
Débiteur divers		3,740	3,740	-	
Charges constatées d'avance		18,620	18,620	-	
TOTAL			236,942	219,014	17,928

La provision pour clients douteux s'élève à 10 773€



2.1.6 Disponibilités et divers

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

2.2 Passif

2.2.1 Capitaux propres

2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	-	-	-	-
Primes, réserves et écarts	1,521,644	49,203	-	1,570,848
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	49,203	-24,981	49,203	-24,981
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	1,570,848	24,222	49,203	1,545,867



2.2.2 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	2,400	-	2,400	-
Fournisseur et comptes rattachés	52,161	52,161	-	-
Personnel et comptes rattachés	38,057	38,057	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	146,275	146,275	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	150,552	150,552	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	23,153	23,153	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	4,920	4,920	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	417,518	415,118	2,400	-



2.2.3 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	38,057
Charges sociales provisionnées	16,745
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	36,380
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	7,556
Divers	-
TOTAL	98,738



3 Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	-	-	-
- Biens	1,602,435	-	1,602,435
- Services			
Chiffre d'affaires net	1,602,435	-	1,602,435

4 Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation salariés
Résultat avant impôts	-24,981	-	-
Impôt au taux de : -	-	-	-
Impôt sur PVLT	-	-	-
Résultat après impôts	-24,981	-	-



5 Autres informations

5.1 Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	-	266 282€	266 282€
Engagements de pension à d'anciens dirigeants	-	-	-
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite	-	-	-

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le montant de l'engagement de départ en retraite au 31 décembre 2022 est de 266 282€.

Les hypothèses de calculs retenues sont les suivantes :

- Taux de croissance des salaires : 2%
- Taux d'actualisation : 3.75%
- Taux de charges sociales 45% pour les ETAM et 50% pour les cadres
- Turnover : 1%
- Age de départ à la retraite : 62 ans pour les non cadres et 67 ans pour les cadres
- Départ volontaire

Cet engagement est pris en charge par la SMABTP lors du départ en retraite des salariés.